



DU NOUVEAU DANS LE PARCOURS POST-TRAITEMENT CANCER

Vous avez terminé votre traitement « actif » de cancer depuis moins d'1 an ?
Sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier gratuitement :



**Un bilan d'activité
physique adaptée**



**Un bilan avec ou sans
suivi diététique**



**Un bilan avec ou sans
suivi psychologique**

Comment y accéder ?



À noter : un retour vous sera systématiquement adressé.

Pour plus d'informations :





PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS TRAITEMENT D'UN CANCER

1

Fin des traitements actifs (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie ...) **depuis moins d'un an.**

2

✓ RDV avec mon **MEDECIN TRAITANT** ou mon **CANCEROLOGUE** pour obtenir une prescription personnalisée selon mes besoins.



Un bilan d'activité
physique adaptée



Un bilan et/ou un
suivi diététique



Un bilan et/ou un
suivi psychologique

3

Je contacte

qui m'orientera vers les professionnels adhérents au parcours.

4

Je réalise mon parcours individualisé
au plus près de mon domicile,
SANS AVANCE DE FRAIS.

**DANS LA LIMITE D'UN MONTANT MAXIMAL
PAR PATIENT ET PAR AN DE 180€.**